



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/297

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

Palais des congrès. Crédit bail : levée d'option du lot mobilier

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°19990688 en date du 25 octobre 1999, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un contrat de crédit-bail avec la société AUXIFIP afin de financer la rénovation et l'extension du Palais des congrès.

Le crédit-bail retenu porte sur une durée de vingt ans pour la part immobilière et une durée de dix ans pour la part mobilière à compter de date de livraison de l'ouvrage.

La part mobilière comprend, outre du mobilier (sièges), des aménagements et équipements divers tels que les aménagements VRD et espaces verts du parking, des aménagements scéniques et du câblage.

A l'issue du crédit-bail, le contrat prévoit que la Ville de Bordeaux dispose du droit d'option suivant, soit :

- acquérir les biens en contrepartie du versement de l'option d'achat, fixée à un euro majoré de la TVA en vigueur ;
- de prolonger la location ;
- de restituer les équipements.

A ce jour, le crédit-bail relatif à la part mobilière est arrivé à échéance.

L'assiette de départ de la part mobilière de 3 934 322 € HT majorée des intérêts indexés sur l'EURIBOR 3 mois + une marge de 0,14 % a été amortie sur 10 ans. Compte tenu de ces conditions, le montant des loyers versés au crédit bailleur s'est élevé sur la période à 4 452 502,32 € HT.

Il convient désormais de déterminer l'option prévue au contrat.

Nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à acquérir les biens relatifs au lot mobilier à l'issue du crédit-bail pour la somme de 1,20 € TTC.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN,
Monsieur Stephan DELAUX et Madame Emmanuelle AJON

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN